

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE CORSE



MAIRIE
DE
CALENZANA
20214

**COMMUNE DE CALENZANA
AVIS AU PUBLIC**

Enquête publique de la révision allégée n°3 du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 05-2025 en date du 05 mars 2025, le maire de Calenzana a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision allégée n°3 en cours du plan local d'urbanisme.

A cet effet, un commissaire enquêteur a été désigné par la Présidente du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie de Calenzana, du 25 mars 2025 - 8h30 au 25 avril 2025 - 16h00 (aux jours et heures habituels d'ouverture).

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- 25 mars 2025 de 08h30 à 12h00, jour d'ouverture de l'enquête
- 15 avril 2025 de 08h30 à 12h00
- 25 avril 2025 de 11h00 à 12h00 puis de 13h30 à 16h00, jour de clôture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Ainsi que par voie électronique à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6068>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse électronique suivante : enquete-publique-6068@registre-dematerialise.fr

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Calenzana, place du Monument, 20214 Calenzana, ainsi que sur le registre dématérialisé.

Le Maire, Pierre GUIDONI.